

Document évolutif

Usager Covid + :
À l'urgence **sans** besoin
d'hospitalisation ou NSA

Intervenant de l'hôpital :
Possibilité de retour dans le
milieu de vie actuel ?

Oui

Non

Est-ce que l'usager est
admissible à l'aire de confinement
communautaire ?

Oui

Non

Critères d'admissibilité - Usager:

- Avec un NIM A,B,C et D. Pour les NIM A et B l'usager doit être asymptomatique et stable et il doit y avoir une discussion entre les médecins référant et receveur *;
- Avec intubation et/ou RCR : Si asymptomatique ou ne présente que des symptômes résiduels mineurs;
- Positifs au COVID-19;
- SAPA ou à profil gériatrique;
- N'ayant plus besoin du plateau technique de l'hôpital (condition stable);
- Dont les besoins ne peuvent être répondus adéquatement dans leur milieu de vie actuel;
- Avec SCPD seulement si mineurs et ne nécessitant qu'un encadrement léger (ex: errance);
- Des hôpitaux avec statut NSA avec une orientation RPA, RI RTF, CHSLD, post aigu.

Critères d'exclusion - Usager:

- Fumeurs non compliant à une thérapie alternative;
- Nécessitant une assistance respiratoire sans possibilité de sevrage (ex. B-PAP, C-PAP);
- Ayant une trachéotomie;
- Nécessitant des traitements de nébulisation et d'oxygène à haut débit (génère des aérosols);
- Nécessitant des soins de stomie par une stomothérapeute, **sauf** si usager arrive avec son matériel ;
- Nécessitant un traitement de dialyse active;
- Nécessitant un traitement VAC;
- Avec SCPD sévères (Troubles graves du comportement);
- Nécessitant une chimiothérapie par biberon.

Le guichet d'accès aire de
confinement communautaire
met en contact le médecin
référant et le médecin receveur
en prévision du transfert

Guichet d'accès aire de confinement communautaire (Tél. 514-816-4030) :
Adresse courriel: guichetacces.covidchslid.cissmo16@ssss.gouv.qc.ca
Demande d'admission par le référant de l'hôpital :

- Compléter formulaire « Nouvelle admission-Aire de confinement communautaire » et acheminer la demande au guichet de la zone de confinement communautaire à l'adresse ci-dessus;
- Joindre le formulaire du Niveau d'intervention médicale (NIM);
- Information sur l'état des signes vitaux actuels;
- Consentement de l'usager (ou de son représentant légal le cas échéant);
- Prescription médicale de départ;
- Profil pharmacologique à jour des dernières 24 à 48 heures;
- Date du test COVID et rapport d'analyse du laboratoire confirmant le résultat positif;
- Résumé d'hospitalisation, sommaire médicale et coordonnées pharmacie communautaire au congé;
- Note évolution médicale et autre professionnel;
- Note observation infirmière dernières 72 heures;
- Rapport : résonnance magnétique, scan, écho;
- Signes vitaux au départ de l'usager vers la zone chaude;
- OBLIGATOIRE : Le nom du médecin de famille et ses coordonnées.

Guichet d'accès aire de
confinement:
Est-ce que l'admissibilité
est accordée?

Oui

Non

Infirmière de la zone transmet
le profil pharmacologique au
service de la pharmacie

Confirmation de l'admission au
référant

Transfert de l'usagers vers
la zone chaude du HAL ou
autre alternative

Organisation du transfert par le référant :

- Organiser le transport via requête Octopus Organiser le transport via requête Octopus (si fds, aussi appeler au 514-706-7415 - Voir note de service Centrale d'appel de fin de semaine pour les transports d'usagers) ;
- Au départ :
 - Carte d'assurance maladie;
 - Médicaments pour les 24 prochaines heures;
 - Aides techniques appartenant à l'usager.

SAD :

- Pour usager connu : suivi par intervenant pivot;
- Pour usager non connu : suivi par TS Covid du secteur de résidence de l'usager.

Planification de l'arrivée :

Sous confirmation du Guichet
d'accès aire de confinement
communautaire, les admissions
se font 7 jours sur 7, avant 16h.

Fin de la
démarche

Organisation : DPSAPA
Responsables : Rivard, Linda
Auteur : Chaput, Antoine

*Tel que requis par la Loi, tous les transferts demandés par un md devraient inclure un échange verbal de md référant à md receveur